

BIBLIOTHÈQUE – NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR DU 11 JANVIER AU 9 FÉVRIER

Pour donner suite à l'annonce des différentes mesures déployées par le gouvernement le 6 janvier dernier, nous vous informons que la bibliothèque maintiendra le service de prêt de documents sans contact et ouvrira aux étudiants de niveau primaire à universitaire pour étude sur place et utilisation des ordinateurs, selon les modalités suivantes :

- Accueil des étudiants **sur réservation avec preuve étudiante**
- Les étudiants du primaire doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un (1) parent.
- Réservation par courriel à l'adresse biblio@ville.varenes.qc.ca ou par téléphone au 450 652-3949 poste 5050.
- Il ne sera pas possible d'accéder aux rayons, d'emprunter des documents ou d'utiliser d'autre équipement sur place.

De nouvelles modalités pour l'accueil des étudiants peuvent s'ajouter en tout temps.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA DURÉE DU COUVRE-FEU

Dimanche : 12 h à 16 h 30

Lundi : 11 h à 18 h 45

Mardi : 10 h à 18 h 45

Mercredi : 10 h à 18 h 45

Jeudi : 11 h à 18 h 45

Vendredi : 13 h à 18 h

Samedi : 10 h à 16 h 30

SERVICE DE PRÊT DE DOCUMENTS PERSONNALISÉ ET SANS CONTACT

N'impliquant pas de contact direct avec les employés, ce service respecte les mesures d'hygiène et de distanciation sociale exigées en cette période de pandémie.

Voici la marche à suivre :

1. Consultez le catalogue en ligne via <https://biblio.ville.varenes.qc.ca> afin de repérer les livres, films, disques compacts de musique, livres audio et revues de votre choix et affichant l'état disponible. Des réservations peuvent être faites sur les documents prêtés.
2. Transmettez la liste des documents choisis à l'adresse biblio@ville.varenes.qc.ca ou contactez-nous au 450 652-3949 poste 5050. La demande doit comprendre : votre nom, le numéro de votre carte loisirs valide, le titre de chaque document choisi et sa cote.

3. Vous êtes en manque d'inspiration et désirez des suggestions de lecture? Faites-nous part de votre demande et des choix seront faits pour vous par notre équipe.
4. L'équipe de la bibliothèque préparera les documents et les déposera dans un sac identifié à votre nom. Un rendez-vous de cueillette sera donné 24 heures plus tard. La remise se fera dans l'entrée de la bibliothèque. L'accès à l'intérieur de la bâtisse n'est pas permis.
5. La politique de prêt régulière demeure en vigueur. Elle peut cependant être modifiée sans préavis, selon l'évolution de la demande. La durée du prêt est de 3 semaines. La prolongation de la durée des prêts est possible à partir de votre dossier en ligne ou par téléphone. Elle est toutefois non applicable sur les documents en retard ou réservés par d'autres usagers.
6. La chute à volumes extérieure est disponible 24/24 et 7/7 pour le retour des documents. Une quarantaine de 24 heures est appliquée avant que les documents deviennent à nouveau disponibles pour le prêt. Veuillez y retourner vos documents avant votre rendez-vous de cueillette. Merci de respecter la date d'échéance paraissant sur votre reçu de prêt!
7. Les rendez-vous de cueillette seront donnés en fonction de l'horaire adapté dans le cadre du couvre-feu actuel, avec des plages horaires de jour, de soir et de fin de semaine.

Vous êtes âgé de 70 ans et plus ou vous faites partie de la clientèle vulnérable en confinement? Vous pouvez aussi bénéficier de ce service. Une livraison à domicile sera mise en place, sur rendez-vous. Contactez-nous au 450 652-3949 poste 5050 pour faire votre demande.

Les abonnés dont la carte loisirs est expirée ou les personnes qui ne sont pas abonnées à la bibliothèque et qui sont intéressées par le service de prêt de documents sans contact peuvent également nous contacter pour connaître la marche à suivre.

La Bibliothèque de Varennes est fière de déployer à nouveau cette offre de service complémentaire aux ressources et collections numériques déjà accessibles sur son catalogue en ligne. C'est une autre façon de vous rejoindre et de vous offrir des moments de lecture et d'évasion si nécessaires en cette période de confinement obligé.